

Erasmus + Stages



L'UPPA est détentrice de la Charte Erasmus+ [↓ Charte Erasmus 2021-2027 UPPA](#)

Cette charte l'autorise à organiser :

- **Les mobilités étudiantes de Formation** (SMS ou Student Mobility for Studies), pour les semestres d'études dans un établissement Européen partenaire
- **Les mobilités étudiantes de Stage** (SMP ou Student mobility for Placement), pour des stages en entreprise ou autres organismes d'accueil en Europe

Candidatures Erasmus+ Stage

Le programme ERASMUS prévoit un soutien financier pour un stage à l'étranger dans une entreprise, un institut de recherche, un laboratoire, une organisation ou tout autre lieu de travail pertinent. Les stages à l'étranger permettent de bénéficier d'un soutien s'ils sont effectués pendant les études.

En ce qui concerne le volume de travail, les participants doivent, en principe, être inscrits à temps plein, sur la base du temps de travail de leur organisation d'accueil.

Les étudiants prévoyant de réaliser un stage en Europe dans le cadre de leur diplôme peuvent faire une demande de financement Erasmus+ en fonction des fonds disponibles et des conditions d'éligibilités précisées ci-dessous.

Critères d'éligibilité

Niveau d'études, diplôme & conditions particulières

- Être inscrit à l'UPPA dans un programme d'études sanctionnées par un diplôme d'enseignement supérieur (les DU ne sont pas éligibles).
- Être inscrit au moins en première année d'études supérieures.
- Le candidat doit fournir une convention de stage UPPA [Comment obtenir une convention de stage | 📄](#)
- Le stage doit s'effectuer à temps plein
- Se dérouler dans l'un des États membres de l'UE et pays tiers associés au programme

Période et durée de la mobilité

- Capital de 12 mois de mobilité à utiliser par cycle d'études (études et/ou stages), fragmentables.
 - Ex : 6 mois d'Erasmus études + 3 mois d'Erasmus stage + 3 mois d'Erasmus études
 - Ex : 4 mois d'Erasmus stage + 6 mois d'Erasmus études + 2 mois d'Erasmus stage

Quel que soit le cycle d'études, la durée du stage doit être de **2 mois minimum (de date à date) et de 12 mois maximum.**



Montant de la bourse de mobilité Erasmus-Stage

De 400 € à 450 € par mois, selon les pays de destination

Consulter également <https://ri.univ-pau.fr/fr/partir/financer-sa-mobilite.html> | 📄

Cette bourse de mobilité est cumulable avec les bourses attribuées sur critères sociaux (CROUS) et les bourses départementales (renseignez-vous directement auprès des CG64, CG40 ...)

Pays éligibles pour la mobilité Erasmus+ Stage

- Les 27 pays de l'union européenne (UE)
- Et les pays tiers associés au programme : République de Macédoine du Nord, Islande, Liechtenstein, Norvège, Serbie, Turquie

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/programme-guide/part-a/eligible-countries> | 📄

Entreprises d'accueil éligibles

Tout organisme exerçant une activité économique relevant du secteur public au privé, située dans un des 33 pays éligibles, quelle que soit sa taille, son statut juridique, ou son secteur d'activité économique, y compris l'économie sociale.

Ne peuvent pas être éligibles comme organismes d'accueil :

- Les Institutions de l'UE et les autres organes de l'UE, y compris les agences spécialisées <https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies> | 📄
- Les organisations gérant les programmes européens : telles que les agences nationales afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts et/ou de double financement.

Faire sa demande : 2 dossiers à déposer

- **Déposer un dossier sur la plateforme de la Région N^{elle} Aquitaine** : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/sejours-detudes-letranger-public-post-bac>

Contact et infos : ✉ bourses.internationales@univ-pau.fr

- **Retrait et dépôt du dossier Erasmus+ Stage** : à la direction des relations internationales (DRI)

Contact et infos : ✉ outgoing-students@univ-pau.fr

Le service des Relations Internationales est ouvert au public

Lundi & Jeudi
13h30 - 16h30

Mardi & Vendredi
8h30 - 12h